

Concours de plaidoirie Berne-Fribourg-Jura- Neuchâtel

22 mai 2015

Règle générale :

Tous les membres de l'équipe doivent participer à une des épreuves.

Les participants à l'épreuve 1 et 3 (discours) doivent être différents. Les épreuves 2 ou 3 (mise en scène) et 4 ne peuvent pas reposer sur la même personne (cela signifie que si vous avez un bon improvisateur, vous ne pouvez pas l'utiliser dans l'épreuve 2 et lui donner le rôle principal dans l'épreuve 3 ou 4). L'épreuve se termine à l'échéance du temps prévu, même si l'équipe n'a pas terminé. Soyez attentifs au temps pour ne pas être pénalisés.

Casus n° 1 : Réquisitoires et plaidoiries

But :

Le dossier qui est soumis est entièrement fictif. Il se trouve sur le site www.dbfconseil.ch sous activités. Il s'agit pour les stagiaires de préparer le réquisitoire du procureur et la plaidoirie du mandataire du prévenu en se limitant à la question de la culpabilité. Les stagiaires sont priés de ne pas s'attacher à des détails de procédure qui pourraient apparaître et qui sont liés au fait que le présent dossier est fictif et que nécessairement, il peut présenter certains documents résumés et qui ne répondent pas aux règles de procédure de manière stricte. Pour la réplique et la duplique, les plaideurs peuvent consulter leur équipe. Il peut être renoncé à la réplique.

Déroulement

Plaidoirie 1

Jura : réquisitoire, 5 minutes au maximum

Fribourg : plaidoirie du mandataire du prévenu : 5 minutes au maximum

Ensuite : réplique et duplique 1 mn max

Plaidoirie 2

Neuchâtel: réquisitoire 5 minutes maximum

Berne : plaidoirie du mandataire du prévenu : 5 minutes au maximum

Ensuite : réplique et duplique 1 mn max

10 mn de pause : le jury choisit le meilleur MP et le meilleur avocat du prévenu à ce stade

Plaidoirie 3

Berne : réquisitoire de 5 minutes maximum

Jura : plaidoirie du mandataire du prévenu : 5 minutes au maximum

Ensuite : réplique et duplique 1 mn au max

Fribourg : réquisitoire, 5 minutes au maximum

Neuchâtel : plaidoirie du mandataire du prévenu : 5 minutes au maximum

Ensuite : réplique et duplique 1 mn maximum.

10 mn : délibérations jury : choix final meilleur MP et meilleur avocat défense : 1 point chacun



Conseil & Expertise

Danièle Brahier Franchetti, titulaire du brevet d'avocat, juge suppléante au Tribunal fédéral
Coach et formatrice en communication orale

Après chaque plaidoirie, la question sera posée au public autre que le canton concerné : êtes-vous convaincu ?

Temps estimé : 1.30 h, pause, reprise vers 14h

Cas n° 2 : Improvisation à partir de mots**Explications**

2 personnes par équipe

Chaque équipe doit improviser une plaidoirie et un discours à partir de mots qui lui seront donnés. Le participant ne peut voir que le premier mot et découvrent les autres au fur et à mesure. Un nom peut être changé en adjectif et inversement Les mêmes mots seront donnés à chaque canton, dans le même ordre. Les participants passent à tour de rôle, les autres attendent derrière la porte. 3 mn max pour la plaidoirie et 2 mn pour le discours.

Plaidoirie : 10 mots

Affaire traitée sous 1

4 x 3 mn

Délibérations jury : choix de la meilleure plaidoirie improvisée : 1 point

Discours : 8 mots

4 x 2 mn

Délibérations jury : choix du meilleur discours improvisé : 1 point

Temps estimé : 40 mn + pause 20 mn

Reprise à 15 h

Cas no 3 : Discours et mise en scène

Chaque équipe doit soutenir un discours et mettre en scène un des thèmes (le thème du discours et de la mise en scène peut être différent).

Un participant par équipe pour le discours qui peut être teinté d'humour et de folie. Au moins deux participants par équipe pour la mise en scène.

4 x 5 mn pour le discours : 20 mn

Pause et choix du jury : 10 mn : 1 point

4 x 5 mn pour la mise en scène

Pause et choix du jury : 10 mn : 1 point

Thèmes

1. L'ouverture du mariage aux partenaires du même sexe revient à supprimer le mariage au sens du code civil.

2. Il faut interdire le port de la burka en Suisse.

3. Redouter l'échec, c'est redouter le ridicule, il n'y a rien de plus mesquin. Aller de l'avant - c'est justement ne pas craindre de devenir la risée de ses semblables.

Emil Michel Cioran

Pause

Reprise à 16.30

Cas n° 4 : Choix du traitement d'un thème

Chaque canton dispose du choix d'un thème et de 10 minutes pour le présenter. Il doit faire intervenir le maximum des membres de son équipe mais au minimum quatre membres de l'équipe.

4 x 10 mn

Pause 10 mn : délibérations jury : 1 point

Calcul des points et classement
Attribution de la coupe au canton vainqueur

Apéritif au Tribunal au rez de chaussée. Service assuré par les candidats et leur public

Dès 19.00 : souper aux Caves dans la vieille ville

Bonne chance à tous !!!!!